

---

# École de puériculture de la Faculté de médecine de Paris.

## Programme.

**Numéro d'inventaire :** 1978.04085

**Type de document :** prospectus, catalogue publicitaire

**Imprimeur :** Émancipatrice (L')

**Date de création :** 1941 (vers)

**Description :** Dépliant imprimé, 3 volets.

**Mesures :** hauteur : 213 mm ; largeur : 138 mm

**Notes :** Document présentant l'Ecole de puériculture et son programme et comportant un questionnaire à remplir par les candidates à l'admission. L'école prépare aux diplômes d'Etat d'Infirmières Hospitalières et d'Assistantes Sociales. La dernière page ("Situations") précise les divers débouchés et donne les salaires de base en janvier 1941. Conservation: voir boîte enseignement féminin.

**Mots-clés :** Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Métiers de la santé et de l'action sociale

**Filière :** Enseignement technique et professionnel

**Niveau :** Supérieur

**Nom de la commune :** Paris

**Nom du département :** Paris

**Autres descriptions :** Langue : Français

Nombre de pages : 5

**Lieux :** Paris, Paris

**UNIVERSITÉ DE PARIS****ÉCOLE DE PUÉRICULTURE****DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS**26, Boulevard Brune, PARIS (14<sup>e</sup>)**COMITÉ DIRECTEUR**Président : M. le Professeur **Baudouin**, Doyen de la Faculté de Médecine de Paris;Vice-Président : M. le Professeur **Couvelaire**;Membres : MM. les Professeurs **Lereboullet, Nobécourt**;Membres à titre consultatif : M<sup>me</sup> **Greiner**, Surveillante générale de l'Ecole; M. **Du Pasquier**, Trésorier.—————\*

**PROGRAMME**

L'Ecole de Puériculture prépare aux diplômes d'Etat d'Infirmières Hospitalières (2 ans), d'Assistantes Sociales (2 ans 1/2); pour les deux diplômes : 3 ans.

Le programme comprend un enseignement théorique et pratique donné dans les différents services de l'Ecole, dans les hôpitaux, les dispensaires d'hygiène sociale et Services sociaux agréés par le Ministère de l'Intérieur (Secrétariat d'Etat à la Famille et à la Santé).

**CONDITIONS D'ADMISSION.** — Etre pourvue du baccalauréat ou du diplôme de fin d'études secondaires ou du brevet supérieur; à défaut de l'un de ces titres, avoir passé avec succès l'examen probatoire dont les épreuves sont fixées par le Ministère (une rédaction sur un sujet général, 2 problèmes d'arithmétique), et qui a lieu au début d'octobre en juillet.

Etre âgée de 19 ans au 31 décembre, et de 35 ans au plus;

Adresser au Directeur de l'Ecole, avant le 1<sup>er</sup> septembre :

- 1) Une demande d'admission (pour les postulantes mineures, cette demande doit être approuvée par les parents ou les tuteurs);
- 2) Un extrait de naissance;
- 3) Un extrait de casier judiciaire;
- 4) Copie légalisée des diplômes antérieurs;
- 5) Deux photographies d'identité (format réglementaire);
- 6) Deux lettres de références;
- 7) Un certificat de bonne santé qui n'exclut pas l'examen passé à l'Ecole;
- 8) Un certificat de vaccination antivariolique, antityphoïdique et antidiphétique;
- 9) Un certificat de dentiste constatant le bon état de la denture;
- 10) Le questionnaire ci-joint.

Les demandes seront soumises à la Commission de l'Enseignement, qui statuera.

2 / 3



# Exportar los artículos del museo

Subtítulo del PDF

Droits d'inscription pour les internes : 40 francs par mois, payables le 1<sup>er</sup> de chaque mois. Le premier versement mensuel est de 65 francs.  
 Droits d'inscription pour les externes : 150 francs par mois, payables le 1<sup>er</sup> du mois.

Droits d'immatriculation pour toutes les élèves à la Faculté de Médecine : 240 francs par an.

Des heures et fractions de heures peuvent être accordées par l'Etat (des demandes doivent être faites au moins 15 jours sur formulaire officiel).

Discipline : Les élèves sont tenus d'observer le règlement de l'Ecole. Toute infraction à la discipline est soumise au Comité Directeur pour sanctions pouvant aller du blâme à l'exclusion.

L'uniforme sera obligatoire. L'Ecole donne toutes indications pour se procurer un manteau, un chapeau, une jupe, un corsage, un sweater. Les blouses de travail avec tablier, et voiles se trouvent à l'économat à la rentrée.

Vacances : Les élèves ont droit à un mois de vacances par an quitté au début ; l'Ecole ouvre généralement six jours pour les fêtes du Nouvel An, et six jours pour celles de Pâques.

INTERNAT (obligatoire pour les jeunes filles ne vivant pas dans leur famille à Paris) : Prix de pension : 70 francs par mois payable le 1<sup>er</sup> de chaque mois, excepté les deux dernières semaines, octobre, novembre, décembre.

Les élèves apportent leurs draps, serviettes de table et de toilette, deux sacs à linge (une couverte de laine et une couverte de coton sont fournies par l'Ecole).

Pour tous renseignements M<sup>me</sup> Greiner, Surveillante générale, reçoit le lundi, de 19 heures à midi, et le vendredi, de 14 à 16 heures.

## PREMIÈRE ANNÉE D'ÉTUDES (commune aux Infirmières hospitalières et aux Assistantes Sociales)

ENSEIGNEMENT PRÉLIMINAIRE :	1 mois
ENSEIGNEMENT THÉORIQUE :	
Hygiène générale :	
Les différentes transformations au cours de la vie humaine.	
Les grandes influences favorables ou défavorables.	
La reproduction.	
Les répercussions de la maladie sur la vie familiale.	
Soin aux grands malades.	
— — — enfants et aux nouveau-nés.	
Maladies contagieuses et parasitaires.	
Les grandes familles sociétales :	
Mortalité infantile,	
Tuberculose,	
Maladies vénériennes,	
Alcoolisme,	
Maladies mentales.	
Pharmacologie.	
Hygiène générale :	
Atmosphère — sol — habitation — alimentation.	
La protection de la santé publique.	
Assistance sociale :	
Evolution de la notion d'assistance vers le service social.	
Les établissements d'assistance.	
Notions générales d'assistance.	
Entretiens et conférences de psychologie.	
ENSEIGNEMENT PRATIQUE :	
Médecine adultes ..... 3 mois	
Chirurgie ..... 1 —	
Maladies mentales ..... 3 —	
Médecine infantile ..... 3 —	
Service social d'enfants ..... 2 —	

## DEUXIÈME ANNÉE Infirmières hospitalières

### ENSEIGNEMENT THÉORIQUE :

1) Soins aux enfants malades.

Soins aux enfants atteints d'affections médicales.

Soins aux malades mentaux.

Soins aux malades atteints d'affections chirurgicales et médico-chirurgicales.

2) Chirurgie générale.

Services spéciaux : ophtalmologie, oto-rhino-laryngologie,

voies urinaires, ostéopathie.

3) Notions de physiothérapie.

4) Hygiène et pathologie coloniales.

5) Physiologie.

6) Droit médical.

7) Législation :

Législation relative à l'hygiène générale:

— — — à la lutte contre les fléaux sociaux;

— — — d'assistance et d'aide sociale;

— — — relatives à la prévoyance et à l'épargne.

Assurances sociales.

8) Morale professionnelle.

### ENSEIGNEMENT PRATIQUE :

Chirurgie générale et enfants ..... 5 mois

Médecine adultes ..... —

Médecine enfants et adolescents ..... —

Dermato-ophthalmologie et spécialités ..... —

### ENSEIGNEMENT ENFANTIN :

1) La protection de l'enfance:

La lutte contre les fléaux sociaux.

Le rôle de l'État.

Autres maladies à incidences sociales.

2) La vie économique dans ses rapports avec le service social :

Notions générales d'organisation professionnelle et économique.

3) La vie sociale :

psychologie, pédagogie et éducation.

Démographie et sociologie.

Drop-out et législation du travail.

Economie domestique et technologie alimentaire.

4) Assistance sociale :

La protection légale de la famille, de l'enfant, de l'adulte, du vieillard.

Les grandes lois de solidarité nationale et sociale.

Les organismes et associations de protection sociale.

La protection de la jeunesse et les loisirs.

Histoire de l'assistance et du service social.

Le service social et son fonctionnement.

5) Morale professionnelle.

### ENSEIGNEMENT PRATIQUE :

Hygiène sociale :

Dispensaire de prophylaxie de la tuberculose ..... 3 à 4 mois

Dispensaire de cyphigraphie ..... 2 mois

Dispensaire de l'enfance ..... 2 à 3 mois

### Assistante sociale :

A fixer au choix :

Service social d'habitations à Bon Marché .....

Centre d'assistance sociale .....

Usines .....

Service social des Cheminots .....

Caisse nationale des pensions .....

Enfance en danger moral .....

Centres sociaux .....

6 mois

8 mois

## Questionnaire pour Candidate à l'Admission

interne  
 externe       royer la mention inutile

Nom et prénoms :

Adresse :

Lieu et date de naissance :

Nationalité : Etat civil :

Nombre d'enfants, si la candidate est mariée :

Instruction :

Occupation depuis la fin des études :

Remarques particulières :

## PARENTS

Nom du père : de la mère :

Adresse :

Profession :

2 références en dehors de la famille :